



Compte rendu de la réunion du Conseil d'administration

du mercredi 26 mai 2021 à 10 h 00 salle des fêtes St Macaire

Ordre du jour :

L'étude du sentier de randonnée de St Macaire du Bois

Présents : Gabriel Taillée, Suzan Alemann, Bruno Groyer, , Jean Kolhi, Danielle Létoile, Marline Bruneau et Bruno Elliau.

Absents et excusés : Valentin Beauval, Jacqueline Derouard et Thibaut Henrion

1^{ère} partie de la réunion : Camille Duplaix du PNR Loire Anjou Touraine participe à notre réunion

Compte-rendu de la rencontre par Camille Deplaix :

Comme évoqué, je vous invite à vous rapprocher de Sophie Charraud de l'agglomération. Vous pouvez également trouver diverses informations quant à la mise en place de sentiers et leur inscription sur le site d'Anjou Tourisme pro : www.partenaires-tourisme-anjou.fr/creer-et-developper/developper-itinerance-et-services-associes/

le site de la Fédération de randonnée pédestre : maine-et-loire.ffrandonnee.fr/

ainsi que celui du département : www.maine-et-loire.fr/aides-et-services/professionnels/guide-des-aides/creation-ditineraires-pedestres-equestres-ou-vtt

Origine du projet

Remettre en route le sentier pédestre déjà existant de la commune.

Environ 10 km.

Déclassé par l'agglomération au dernier recensement.

Balisage fait et toujours existant.

Détour par l'étang serait supprimé car rien d'intéressant mais aire de pique-nique et départ possible avec liaisons autres communes.

L'association aimerait valoriser les arbres, forêts et leur travail.

Sentier pédestre ? équestre ? Vélo ?

Cibles

À DÉFINIR en amont du projet.

Des pistes de publics empruntant déjà le sentier : clubs de randonnée locaux, familles... Attirer les touristes ? Scolaires ? ADAPTER le projet en fonction des cibles et de leurs attentes : clubs vont faire de grands sentiers par exemple/familles plutôt sentiers courts, ombragés avec commodités... Si sentier équestre/VTT, besoins différents des randonneurs par exemple : barres d'attache chevaux, hébergements pouvant accueillir les chevaux...

Objectifs

À DÉFINIR en amont du projet.

Vont orienter le projet.

Attirer ? Favoriser retombées économiques ? Faire découvrir l'association et son travail ? Parler des arbres ?...

Résultats

À DÉFINIR en amont du projet.

Entretien

Méthode à définir une fois le projet cadré et à formaliser : balisage réalisé par l'agglomération ? une association ? Entretien (fauchage, arbre tombé...) fait par la commune ?

Vigilance

Voies publiques uniquement.

Éviter de passer dans les vignes : problèmes de traitements et passage.

Ouverture du sentier à différents types d'utilisateurs : voir selon possibilités mais pas certain et surtout, besoins différents en terme d'aménagements et de services.

Bien penser équilibre coût investissement/fonctionnement et retombées/attractivité.

Se rapprocher de Sophie Charraud, de l'agglomération Saumur Val de Loire pour aide technique et partenariat avec l'agglo : définition tracé, balisage, outil de promotion...

Outils possibles

Géocaching : permet d'attirer familles, visiteurs autres... Une ou plusieurs caches mises sur le sentier, à des endroits où l'association est intervenue ou souhaite valoriser une essence. Possibilité de mettre du texte pour présenter le travail. Nécessite cependant de vérifier de temps en temps l'état des caches.

QR Code : sur des arbres. Renvoie soit vers un texte très court ou site de l'association > page dédiée à l'emplacement du QR Code.

Pas de panneaux/QR Code fait à la main : si installations, nécessité de faire des panneaux par des professionnels, résistent aux conditions météo,

Promotion

Une fois sentier inscrit et terminé : promotion possible via l'Office de Tourisme, Anjou Tourisme, PNR...

2^{ème} partie de la réunion : Nous émettons quelques idées générales après le départ de Camille Duplaix.

Cibles :

- Faire un sentier de randonnée simple de 10 km environ pour attirer le plus grand nombre de visiteurs de St Macaire et d'ailleurs : randonneurs, marcheurs, familles. Ne pas laisser l'accès aux VTT ni aux cyclistes. Voir une liaison avec une partie équestre (à voir avec Bruno Elliau).
- Faire une boucle intermédiaire plus courte de 3 à 4 km pour des publics plus spécifiques : ex : familles et enfants.

Objectifs :

- Faire découvrir notre paysage communal avec ses richesses environnementales : arbres, haies, chemin creux, vignes, plaines et forêts.
- Proposer une promenade au calme pour les amoureux de la nature.
- Faire découvrir la richesse de notre bâti : Bâti ancien, gîte ruraux et hébergements.
- Faire découvrir l'économie de notre village à travers les cultures et les productions : vin, vinaigre, céréales, miel, ...
- Proposer sur le parcours des outils tels que Géocaching et QR codes.

3^{ème} partie : Renseignements après la réunion

- Pour la **fédération de randonnée du Maine et Loire** : Notre sentier peut très facilement être reclassé en PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée). Pour cela il faut moins de 30 % du circuit en revêtement goudronné, (C'est le cas). Nous pouvons passer sur des terrains privés à condition d'avoir des conventions avec les propriétaires et les locataires. (Nous avons déjà ces conventions). Il faut un balisage régulièrement mis à jour et un entretien du sentier bien soigné. Le panneau de signalisation générale comme celui déjà existant à l'église peut être financé par le Département. Le sentier sera alors inscrit gratuitement dans les revues et sur les sites web de tourisme au plan départemental et national.
- **Pour Saumur Agglomération Val de Loire avec Madame Charraud** : Le sentier peut devenir sentier d'intérêt communautaire s'il répond à certains critères d'intérêt touristique particulier. Il doit d'abord être classé PDIPR.
- Une fois classé PDIPR, l'Office de tourisme Saumurois peut en faire la promotion moyennant la signature d'une convention avec l'office du Tourisme.
- Bruno Groyer s'est doté d'un grand nombre de cartes sur lesquelles je vous propose plusieurs tracés.

- **Nous avons prévu de nous rencontrer à nouveau :**

le vendredi 18 juin à 10 h 30 à la salle des fêtes.

Au programme :

- **10 h 30 : réunion en salle avec les plans et descriptifs.**
- **12 h 00 : Pique nique en commun**
- **13 h 30 : Promenade en vélo sur les projets de parcours de randonnée.**

➤ Je vous propose 5 tracés différents : en jaune c'est la partie chemin et en bleu la partie route, le tableau à côté de chaque plan vous donne la longueur en mètres de chaque tronçon, le total chemin et total route et la proportion route sur total qui ne doit pas dépasser 30 %.

- ❖ Version 1 c'est le tracé existant actuel
- ❖ Version 2 c'est le tracé avec extension sur, extension nord et le passage à l'Abbaye de Brignon.
- ❖ Version 3 c'est la version 2 sans le passage à l'Abbaye de Brignon
- ❖ Version 4 c'est la version la plus longue avec l'extension à l'étang d'Argentay
- ❖ Version 5 c'est à mon avis et celui de Bruno la plus intéressante qui est un bon compromis en longueur : 11 556 m, limitant le nombre de convention avec les particuliers et qui respecte bien les 30 % maximum car nous sommes à 27.31 %.
- ❖ Version 5 + boucle intermédiaire de 4 km en orange sur le plan